

Séance du 24 avril 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 10
Nombre de conseillers municipaux votants : 10
Nombre de conseillers municipaux pour : 10
Date de la convocation : 13 avril 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Thierry DEMARS, Louis LAFORGE, Marie-José VIVIE, Dominique TARDY, Olivia LACIPIERE, Tiphaine FRANCHAISSE.

Absent excusée : Martine JOLIVET.

Madame Dominique TARDY a été élue secrétaire.

OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2025.

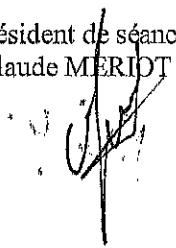
Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et que celui-ci doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2025 de la Commune

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
Dominique TARDY



Accusé de réception en préfecture
036-213601467-20260424-DE-020-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026

81

